



Chou-fleur : semis, culture et récolte

Le chou-fleur est l'un des légumes les plus anciens. Emblématique de la Bretagne, vous pouvez installer ce légume-fleur dans votre potager, quelque que soit votre région. Mais attention, il faudra lui porter attention et soins si vous voulez déguster de jolis bouquets bien blancs.

Les fleurs du chou-fleur



A l'image de son cousin le brocoli, et comme son nom l'indique, le chou-fleur (*Brassica oleracea botrytis L.*) se cultive pour ses fleurs et non pour ses feuilles. Plus précisément, ce sont des regroupements de fleurs immatures qui sont consommés. La plupart du temps, elles sont de couleur blanche, hormis celles du chou romanesco, variété de chou-fleur à l'inflorescence vert-jaune.

Dans la famille des choux-fleurs, on distingue les variétés d'été (semis d'automne et de printemps), d'automne (variétés tardives et précoces), d'hiver et de printemps. Il y en a

donc pour tout le monde et tous les climats. Et en cultivant différentes variétés, il est possible de récolter des choux-fleurs presque toute l'année.

Semis et repiquages

Dès février, vous pouvez démarrer les semis des variétés d'été, sous abri (châssis) et sur couche chaude. Du mois d'avril au mois de juin suivent les semis en pépinière des variétés d'automne et d'hiver. A la fin de l'été et au début de l'automne, terminez par les semis de printemps.

Les graines sont déposées dans une terre ameublie, à un ou deux centimètres de profondeur et distantes entre elles de 4 cm. Recouvrez-les de terreau tamisé et arrosez. Lorsque les plants ont 3 ou 4 feuilles, repiquez-les en pleine terre ou sous abri.

La mise en place intervient lorsque les plants ont au moins 6 ou 7 feuilles. Espacez-les alors d'environ 70 cm en tout sens. Ne repiquez que les plus beaux sujets (avec bourgeons) et plantez-les profondément en apportant une bonne dose de compost bien mûr à chaque pied. Les racines peuvent être pralinées pour faciliter la reprise des plants.

Au Parfait Jardinier

16, rue de Metz 31000 Toulouse/Tél : 05-61-53-99-47 / jardinerie@auparfaitjardinier.fr
Ouvert tous les jours (sauf le Dimanche) de 9h15 à 12h30 et de 14h00 à 19h00



Entretien



Le chou-fleur se plaît dans un très fertile et humide. Arrosez donc régulièrement et n'hésitez pas à biner et sarcler. Paillez l'été en cas de sécheresse ; il est important que le chou-fleur ne subisse aucune interruption de végétation, par manque d'eau. Lorsque les pommes apparaissent, couvrez-les des feuilles (en les cassant). Cela leur permettra de conserver leur blancheur. L'hiver, dans les régions froides, n'hésitez pas non plus à pailler les pieds, afin de les garder au chaud.

Récolte

Le chou-fleur se récolte lorsque la tête est bien compacte, en la coupant au ras du sol. Une fois récoltées, il est préférable de consommer les pommes rapidement. Sinon, il est possible de les conserver quelques jours dans un endroit frais et sombre, ou bien de les mettre en jauge pendant 3 semaines.

Ennemis du chou-fleur

Les principaux ennemis du chou-fleur sont les parasites qui abîment les feuilles, comme l'altise, la chenille de la piéride et la mouche du chou. Contre toutes les chenilles, il existe des préparations biologiques basées sur l'utilisation de la bactérie *Bacillus thuringiensis*. En prévention, les branches de genets ou les feuilles de fougères auraient un pouvoir répulsif pour les papillons. Attention également aux escargots et aux limaces qui se régalaient des jeunes pousses. Parmi les maladies à craindre, il faut savoir que la hernie du chou peut être favorisée par un sol trop acide ; apportez alors un amendement calcaire.

Plantes associées

Le chou apprécie le voisinage du haricot, de la laitue et surtout celui du céleri, mais à priori pas celui des fraisiers et des autres choux. La proximité de la mélisse, de la sauge et du romarin lui est également bénéfique, en jouant un rôle de répulsif pour de nombreux parasites.

Au Parfait Jardinier

16, rue de Metz 31000 Toulouse/Tél : 05-61-53-99-47 / jardinerie@auparfaitjardinier.fr
Ouvert tous les jours (sauf le Dimanche) de 9h15 à 12h30 et de 14h00 à 19h00